prends comme les autres. Croyez-vous que je ne sais pas mon métier que je pratique depuis vingt cinq ans." Comme nous nous aperçûmes qu'elle joignait la sottise à la prétention, nous lui dimes: "De grâce, dites-nous comment vous baptisez."—"Tenez, Monsieur, vous allez voir que j'en sais aussi long que les prêtres. Je prends de l'eau dans une tasse ou un bol, je la fais verser par le père ou un autre, et moi je dis: je te baptise allons du Père, allons du Fils, allons du St. Esprit. En entendant ces paroles nous prenons de l'eau baptismale, baptisons cet enfant tout en omettant les cérémonies préliminaires, et l'enfant rendit aussitôt le dernier soupir. Dieu l'avait conservé comme miraculeusement pour ne pas le rendre la triste victime de cette ignorante et stupide sage-femme.

Quand nous n'eûmes plus qu'à enrégistrer la naissance et le décès de cet enfant, nous prîmes le temps de dire à cette prétentieuse, devant le père, le parrain et la marraine, quels graves reproches elle avait à se faire devant Dieu, et qu'elle était loin d'en savoir aussi long que les prêtres. Pour tout dire, elle partit l'oreille basse, et assez humiliée

pour s'en souvenir longtemps.

Une autre sottise non moins grave. Un jour, un père interrogé sur la manière dont son enfant avait été ondoyé, répondit qu'on avait d'abord versé l'eau et prononcé ensuite les paroles.

Bon Dieu! que de pauvres enfants ont été victime de l'ignorance crasse et de la prétention de

ceux qui auraient du leur ouvrir le ciel!

Il faut encore observer qu'un enfant doit être en danger de mort réelle, pour qu'une personne du monde soit autorisée à lui administrer le bapteme.

Nous devons encore faire observer aux pères et mères, qu'il leur est défendu d'ondoyer leurs enfants,